

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE LAC-BROME**

Le 11 janvier 2016

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Ville de Lac-Brome tenue lundi, le 11 janvier 2016, à 19h00, au Centre Lac Brome, sis au 270, rue Victoria, à Lac-Brome.

Sont présents : messieurs les conseillers Robert Laflamme, Ronald Myles, Thomas McGovern, et Lee Patterson ainsi que mesdames les conseillères Louise Morin et Karine Fortin.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Richard Burcombe.

Sont aussi présents : le directeur général, monsieur Gilbert Arel et le greffier, Me Edwin John Sullivan.

Huit (8) personnes assistent à la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Ouverture de la séance – Informations générales

Sur constatation du quorum, le maire Richard Burcombe souhaite la bienvenue aux personnes présentes dans la salle.

2016-01-01

1.2 Modifications à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour

Retrait de l'item concernant l'indexation de la rémunération des élus.

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉ

2016-01-02

1.3 Approbation des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 (budget 2016)

Le maire et les élus ont reçu copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 (budget 2016).

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Karine Fortin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil approuve les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2015 et de la séance extraordinaire du 14 décembre 2015 (budget 2016).

ADOPTÉ

2. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

N/A

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Sid Yousri : Signale son mécontentement face à l'orientation préliminaire de la CPTAQ du 27 novembre 2015 dans son dossier 410119 et le suivi du dossier par la Ville auprès de la CPTAQ et de citoyens se sentant concernés par l'affaire. Le maire et le greffier donnent des précisions concernant les démarches et la position de la Ville.

Sandra Reed
(et Janet Marston) : Signalent leur mécontentement concernant la présence d'arpenteurs sur leurs terrains respectifs et demandent des précisions. Demandent également des précisions concernant l'usage projeté de l'ancien site du garage municipal et le déneigement près de leurs propriétés. Le maire et le directeur général donnent les précisions demandées.

4. ADMINISTRATION / LÉGISLATION

4.1 ADMINISTRATION

2016-01-03

4.1.1 Comptes à payer et liste des chèques émis

Il est

Proposé par Karine Fortin

Appuyé par Robert Laflamme

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil approuve les listes suivantes:

- Chèques émis : **542 832,10 \$;**
- Comptes à payer : **730 649,36 \$.**

ADOPTÉ

- 4.1.2 Décomptes progressifs, factures et dépenses diverses**
- 2016-01-04 4.1.2.1 Décomptes progressifs**
- Il est*
- Proposé par Robert Laflamme
Appuyé par Ronald Myles
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*
- QUE le Conseil autorise la dépense de **125 398,80 \$**, taxes incluses, à titre de paiement à **Cimota Inc.** pour travaux de réfection du barrage Foster en exécution du contrat AO 2015-18.
- ADOPTÉ*
- 2016-01-05 4.1.2.2 Dépenses diverses**
- Il est*
- Proposé par Ronald Myles
Appuyé par Thomas McGovern
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*
- QUE le Conseil autorise les dépenses suivantes :
- 13 596,94 \$**, taxes incluses, à titre de paiement à **Roch Vallières Inc.** pour travaux de drainage.
- 3 235,11 \$**, taxes incluses, à titre de paiement à **Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc.** pour services juridiques dans le dossier *Turcot c. Ville de Lac-Brome*.
- ADOPTÉ*
- 4.1.3 Ententes, contrats et mandats**
- 2016-01-06 4.1.3.1 Logiciels et progiciels – Renouvellement de contrat**
- Il est*
- Proposé par Ronald Myles
Appuyé par Thomas McGovern
Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)*
- QUE le Conseil accepte les modalités de renouvellement du contrat d'entretien pour l'année 2016 avec **ACCEO Solutions inc.** et autorise le directeur général, monsieur Gilbert Arel, à signer ledit contrat de **69 785,26 \$**, taxes incluses, ainsi que tout autre document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.
- ADOPTÉ*

2016-01-07

4.1.3.2 AO 2015-22 - Sentier linéaire Argyll – Contrat

ATTENDU l'appel d'offres 2015-22 pour des services professionnels dans le cadre du projet du sentier linéaire Argyll;

ATTENDU QUE la Ville recevait les soumissions qualifiées suivantes dont le pointage final et le rang ont été établis par un comité de sélection désigné à cette fin :

<u>Soumissionnaire</u>	<u>Pointage final</u>	<u>Rang</u>
Les Consultants S.M. Inc.	18,73	1
Exp. Inc.	11,23	2

Il est

Proposé par Thomas McGovern

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil accorde à *Les Consultants S.M. Inc.* le contrat AO 2015-22 au montant de 69 517,79 \$, taxes incluses, pour des services professionnels dans le cadre du projet du sentier linéaire Argyll.

ADOPTÉ

2016-01-08

4.1.3.3 AO 2014-17/18/19 - Déneigement – Cession de contrats

ATTENDU QUE les contrats 2014-17/18/19 concernant respectivement le déneigement des zones 3, 4 et 6 ont été accordés à *Entreprise R.P. Enr.*;

ATTENDU QUE le propriétaire de cette entreprise a constitué cette dernière sous une nouvelle forme juridique, soit *Excavations R.P. Hume Inc.*, et demande que lesdits contrats soient cédés à cette nouvelle entreprise;

Il est

Proposé par Ronald Myles

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise la cession des contrats 2014-17/18/19 concernant respectivement le déneigement des zones 3, 4 et 6 à *Excavations R.P. Hume Inc.*

ADOPTÉ

4.1.4 Ressources humaines

2016-01-09

4.1.4.1 Rémunération des employés cadres et des employés non syndiqués – Indexation

ATTENDU la structure salariale concernant les employés cadres et les employés non syndiqués de la Ville;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu les recommandations du directeur général concernant l'indexation du salaire des employés municipaux, lesdites recommandations ayant été soumises en réunion de travail;

ATTENDU QUE cette indexation concerne uniquement les employés cadres et non syndiqués permanents;

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil approuve les recommandations et autorise les indexations de la rémunération annuelle des employés cadres et non syndiqués permanents, selon le détail de la recommandation susmentionnée;

QUE les indexations soient en vigueur en date du 1^{er} janvier 2016.

ADOPTÉ

4.1.5 Divers

4.1.5.1 Déclaration des intérêts pécuniaires

Le greffier confirme le dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de la conseillère Karine Fortin.

4.2 LÉGISLATION – AVIS DE MOTION / RÈGLEMENTS

2016-01-10

4.2.1 Règlement 618 d'emprunt (immobilisations) – Adoption

ATTENDU QUE le maire Richard Burcombe a, lors de la séance ordinaire du Conseil du 7 décembre 2015, donné avis de motion que serait présenté pour adoption à une séance ultérieure du Conseil un règlement décrétant un emprunt pour dépenses en immobilisations;

ATTENDU QUE les élus déclarent avoir reçu ledit projet de Règlement dans les délais prévus par la loi et consentent à être dispensés de sa lecture;

ATTENDU QUE le greffier a pris les démarches nécessaires pour que ledit projet de Règlement soit mis à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance;

ATTENDU QUE le maire Burcombe a expliqué l'objet du Règlement, ses coûts et son mode de financement, le cas échéant;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Karine Fortin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil adopte le *Règlement 618 décrétant une dépense et un emprunt de 1 500 000 \$ pour des dépenses en immobilisations de Ville de Lac-Brome;*

QUE le Conseil demande au greffier de voir à la tenue (lieu, date et heures) d'un registre des personnes habiles à voter sur ce Règlement.

ADOPTÉ

5. URBANISME

5.1 Dépôt du rapport du service de la Gestion du Territoire et de l'Environnement

Dépôt du rapport mensuel du service de la Gestion du Territoire et de l'Environnement.

5.2 Dépôt des procès-verbaux des réunions mensuelles du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité sur la protection de l'environnement

Dépôt des procès-verbaux des réunions mensuelles du Comité consultatif d'urbanisme et du Comité sur la protection de l'environnement.

5.3 DEMANDE(S) DE MODIFICATION EXTÉRIEURE – PIIA

N/A

5.4 DEMANDE(S) DE DÉROGATION MINEURE

2016-01-11

5.4.1 42, chemin de la Baie-Rock Island - Lot 4 763 908 – Zone UV-9-F14

ATTENDU QU' une demande visant à régulariser les marches d'une galerie localisées à 10.62 mètres de la ligne des hautes eaux a été déposée;

ATTENDU QUE la galerie fut installée dans le cadre d'un projet d'agrandissement accordé via la dérogation mineure numéro 2006-10-373 en 2006 autorisant d'empiéter jusqu'à l'ordre de 13 mètres de la ligne des hautes eaux (celle-ci étant établie à 197.28 mètres au-dessus de la mer);

ATTENDU QUE la propriétaire a donné des précisions sur sa demande au CCU et au Conseil;

ATTENDU QUE suite à des vérifications quant aux cotes d'élévations de l'époque, la galerie serait localisée à l'extérieur de cette bande de protection riveraine, sauf pour ce qui est de ses marches;

ATTENDU QUE le CCU considère que des travaux correctifs pourraient être effectués sans trop de difficulté, l'empiètement portant uniquement sur les marches;

ATTENDU la résolution 15-136 du CCU et sa recommandation au Conseil de refuser la demande;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil refuse la demande de dérogation mineure, des travaux correctifs pouvant être effectués pour régulariser la situation des marches de la galerie de la propriété sise au 42, chemin de la Baie-Rock Island, lot 4 763 908, zone UV-9-F14.

ADOPTÉ

5.5 DEMANDE(S) À LA CPTAQ

2016-01-12

5.5.1 591, chemin de Bondville - Lots 4 264 779 et 4 267 471 – Zones AF-21-F13 et R-1-G13

ATTENDU QUE le propriétaire du 591, chemin de Bondville a déposé une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ;

ATTENDU QUE le terrain en question est composé des lots 4 267 471 et 4 264 779;

ATTENDU QUE cette demande d'autorisation consiste à permettre d'aliénation du lot 4 267 471, d'une superficie de 3 185.9 m², au reste de la propriété;

ATTENDU QUE cette demande est conforme à la réglementation municipale;

ATTENDU la résolution 15-138 du CCU et sa recommandation au Conseil d'accepter la demande;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil appuie la demande du propriétaire au CPTAQ visant à permettre d'aliénation du lot 4 267 471, d'une superficie de 3 185.9 m², au reste de la propriété sise au 591, chemin de Bondville.

ADOPTÉ

5.6 DEMANDE(S) DE LOTISSEMENT

2016-01-13

5.6.1 Lot 4 266 713, rue Frances-Mackeen et Lots 4 266 716 et 4 763 643, 12 rue du Mirador – Zone UR-A-8-L12 – Contribution pour parc

ATTENDU la résolution 15-137 du CCU et sa recommandation au Conseil d'exiger 10% de la valeur plutôt que 10% du terrain;

ATTENDU QUE dans la mesure où il n'est pas nécessaire d'aménager un parc ou un sentier à cet endroit;

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil entérine la recommandation du CCU concernant le lotissement de l'immeuble ci-haut décrit et exige du propriétaire 10% de la valeur du terrain ainsi subdivisé.

ADOPTÉ

2016-01-14

5.7 Comité sur la protection de l'environnement – Nominations

Il est

Proposé par Louise Morin

Appuyé par Karine Fortin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil nomme, pour l'année 2016, les personnes suivantes au comité sur la protection de l'environnement :

- Lee Patterson, Président
- Pierre Fortier
- Pierre Morin
- François Paré
- Donald O'Hara
- Alan Eastly
- Jessica Adams

ADOPTÉ

Le conseiller Patterson ayant préalablement remercié trois membres sortants – messieurs Pierre Beaudoin, Sid Yousri et Tony Rotherham – pour leur engagement de longue date au sein du comité.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE / ÉQUIPEMENT

6.1 Rapport mensuel du directeur du service des Incendies et responsable des Premiers répondants

Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des Incendies et responsable des Premiers répondants.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Rapport mensuel du service des Travaux publics

Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des Travaux publics.

2016-01-15

7.2 Amélioration du réseau routier – Subvention

ATTENDU QUE le ministre des Transports du Québec accorde à la Ville une aide financière de 20 000 \$, échelonnée sur trois (3) années budgétaires, pour l'amélioration des chemins Baie-Robinson et Tibbit's Hill et de la rue Taylor;

Il est

Proposé par Ronald Myles

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil approuve la dépense pour les travaux exécutés sur les chemins Baie-Robinson et Tibbit's Hill et la rue Taylor pour un montant subventionné de 20 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le ou la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

8.1 Rapport mensuel du LSCLB

Dépôt du rapport mensuel des Services communautaires.

8.2 Demande(s) d'aide financière

2016-01-16

8.2.1 Chambre de Commerce

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil autorise la dépense de 15 000 \$ à titre de contribution financière à la *Chambre de Commerce de Lac-Brome* pour ses opérations courantes pour l'année 2016.

ADOPTÉ

8.3 Demande(s) d'utilisation du domaine public

N/A

8.4 Pacte Brome-Missisquoi

2016-01-17

8.4.1 Renaissance Lac Brome – Circuit autoguidé

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil appuie la demande de Renaissance Lac-Brome au Pacte Brome-Missisquoi pour la réalisation d'un circuit autoguidé.

ADOPTÉ

2016-01-18

8.4.2 Société Historique Comté de Brome – Projet Lt-Col. Baker

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Karine Fortin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil appuie la demande de la Société Historique du Comté de Brome au Pacte Brome-Missisquoi pour son projet Lt.-Col. Baker.

ADOPTÉ

2016-01-19

8.4.3 Printemps meurtriers de Knowlton

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Thomas McGovern

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil appuie la demande au Pacte Brome-Missisquoi concernant l'édition 2016 des « Printemps meurtriers de Knowlton » et autorise la dépense de 9 000 \$ à titre de contribution financière à ce projet.

ADOPTÉ

2016-01-20

8.4.4 Pleins rayons

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil abroge la résolution 2015-12-419;

QUE le Conseil appuie la demande présentée par monsieur Michael Herman au pacte Brome-Missisquoi pour le projet « Pleins rayons » dans le cadre du Pacte Brome-Missisquoi 2016.

ADOPTÉ

8.5 Municipalité amie des aînés (MADA) – Demande de subvention

2016-01-21

8.5.1 Participation à la démarche MADA

ATTENDU QUE le plan stratégique 2015-2020 de la Ville identifie la qualité de la vie comme l'un des cinq grands enjeux d'aménagement auquel la municipalité doit s'attaquer pendant cette période;

ATTENDU le désir du Conseil de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des aînés et de leur inclusion dans la vie sociale de la communauté;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Lee Patterson

Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil affirme la participation de Ville de Lac-Brome à la démarche « Municipalité amie des aînés » (MADA);

QUE le Conseil autorise madame Johanne Morin, directrice de Loisirs, Culture, Tourisme et Vie communautaire, pour déposer, pour et au nom de Ville de Lac-Brome, une

demande d'aide financière pour l'élaboration d'une politique des aînés et du plan d'action qui en découle dans le cadre de la participation de la Ville à la démarche MADA;

QUE le Conseil désigne madame Johanne Morin à titre de représentante de la municipalité pour assurer le suivi de la demande d'aide financière ainsi que la signature de la convention d'aide financière et de la reddition de comptes;

QUE le Conseil autorise madame Johanne Morin à signer tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉ

2016-01-22

8.5.2 Responsable du dossier « Aînés » – Désignation

ATTENDU le désir du Conseil de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des aînés et de leur inclusion dans la vie sociale de la communauté;

Il est

Proposé par Lee Patterson

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (7pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil désigne le conseiller Robert Laflamme à titre de responsable du dossier « Aînés » de Ville de Lac-Brome.

ADOPTÉ

9. ÉCONOMIE LOCALE ET TOURISME

N/A

10. VARIA

2016-01-23

10.1 Aluminium Knowlton – Compensation

ATTENDU QU' Aluminium Knowlton demande à la Ville de la compenser pour la perte d'un droit réel attaché à deux parties du lot 1040, propriété de la Ville;

ATTENDU QUE la superficie totale affectée est de 179.40 m² (44.8 m² + 134.6 m²) et que l'indemnité demandée est de 3 860,70 \$, soit la valeur du marché;

Il est

Proposé par Robert Laflamme

Appuyé par Ronald Myles

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE le Conseil offre à Aluminium Knowlton Inc. l'indemnité compensatoire demandée au montant de 3 860,70 \$, plus intérêts au taux légal depuis la date de la demande.

ADOPTÉ

2016-01-24

10.2 Protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires – Entente et contrat d'assurances

Il est

Proposé par Richard Burcombe

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (7 pour, 0 contre)

Le maire Burcombe ayant exercé son droit de vote

QUE le Conseil autorise l'adhésion de Ville de Lac-Brome à l'entente de regroupement de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), aux obligations qui y sont stipulées et au contrat d'assurance concernant la protection de la réputation et de la vie privée des élus et hauts fonctionnaires, sous réserves du respect des règles applicables en matière contractuelle.

ADOPTÉ

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Roger Hébert : Félicite la Ville sur son nouveau bulletin d'information destiné à la population et demande si elle compte produire un document semblable destiné à ses employés. Le maire prend acte de la demande.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

2016-01-25

Il est

Proposé par Thomas McGovern

Appuyé par Louise Morin

Et unanimement résolu par voix exprimées (6 pour, 0 contre)

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.
Il est 19h57.

ADOPTÉ

Richard Burcombe
Maire

Me Edwin John Sullivan
Greffier